



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 18 AVRIL 2018

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 18 avril 2018 à 15h30, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Madame Marlene Cordato, mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Gilles Blanchette, maire	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Jean Comtois, maire	Ville de Lorraine
Monsieur Éric Westram, maire	Ville de Rosemère
Monsieur Guy Charbonneau, maire	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Madame Sylvie Surprenant, mairesse	Ville de Sainte-Thérèse

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Richard Perreault, maire de la Ville de Blainville.

Est également présent :

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier MRC de Thérèse-De Blainville

2018-04-62

OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 18 avril 2018 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-63

OBJET : Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil par le public.

2018-04-64

OBJET : Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté :

1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2018
5. AMÉNAGEMENT, GESTION DES COURS D'EAU, ENVIRONNEMENT ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE
 - 5.1 **RÉSOLUTION** – Demandes d'émission de certificats de conformité
 - i. Ville de Blainville : #1417-13, #1418-113 et #1418-115
 - ii. Ville de Boisbriand : #RV-1441-061



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

- iii. Ville de Rosemère : #801-40
- iv. Ville de Sainte-Thérèse : Résolution #2018-135
- 6. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC**
 - 6.1 **Résolution** – Mise en nomination – Comité de la MRC – Fonds Économie Sociale et Développement Durable
- 7. **GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL**
 - 7.1. **Dépôt** - Liste de la correspondance au 18 avril 2018
 - 7.2. **Résolution** – Adoption des comptes payés et à payer du 15 mars au 18 avril 2018
 - 7.3. **Dépôt** – Rapport d'activités du directeur général – mois de mars 2018
 - 7.4. **Résolution** – Ressources humaines – Embauche Coordonnateur d'aménagement du territoire et de l'environnement (CATE)
 - 7.5. **Résolution** – Ressources humaines – Embauche Chef de service des finances et investissements (CSFI)
 - 7.6. **Résolution** – Ressources humaines – Prolongation de la période probatoire
 - 7.7. **Dépôt** – Résultats 2017 – Dépôt du rapport et sa diffusion auprès des villes constituantes – Cobamil – Éconature – Rivière des Mille-Îles et ses principaux tributaires de la Couronne Nord
 - 7.8. **Résolution** – Renouvellement Entente Cobamil – Programme d'échantillonnage de 2018
- 8. **SÉCURITÉ INCENDIE/SÉCURITÉ CIVILE**
- 9. **DOSSIERS RÉGIONAUX ET MÉTROPOLITAINS**
 - 9.1 **Dépôt** – Consultation – proposition et attentes de la Couronne Nord – Élaboration du Plan stratégique du transport collectif – ARTM – Attentes de la MRC-TDB – Rapport de madame Nicole Houle
 - 9.2 **Dépôt** – Projet FARR 2017-2018 – Synthèse des projets acceptés
- 10. **GOUVERNANCE - MRC**
- 11. **DEMANDE D'APPUI**
 - 11.1 **Résolution** – Appui à l'Hôpital de Saint-Jérôme
- 12. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-65

OBJET : Adoption et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2018

Il est proposé par Monsieur Éric Westram
Maire de Ville de Rosemère
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil tenue le 14 mars 2018 soit et est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-66

OBJET : Avis de conformité
Amendements à la réglementation d'urbanisme des municipalités de Blainville, Boisbriand, Rosemère – Résolution de la municipalité de Sainte-Thérèse

ATTENDU QUE les municipalités de Blainville, Boisbriand et Rosemère ont présenté des demandes d'amendements à leur réglementation d'urbanisme, soit les règlements : Blainville : #1417-13, #1418-113 et #1418-115, Boisbriand : #RV-1441-061 et Rosemère : #801-40 pour étude et approbation par la MRC de Thérèse-De Blainville;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Thérèse a présenté la résolution #2018-135 PPCMOI – 4, rue Coursol pour étude et approbation par la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), la MRC doit, dans les 120 jours de la transmission des règlements et résolutions, examiner et vérifier la conformité de ces derniers aux dispositions de son Schéma d'aménagement et de développement ainsi que de son Document complémentaire;

ATTENDU QUE les modifications apportées par les présents règlements et résolution sont les suivants :

**Blainville
#1417-13**

Administration : Règlement modifiant le Règlement 1417 sur l'administration des règlements d'urbanisme afin de :

- **Ajouter** des définitions relatives aux poules en milieu urbain.

**Blainville
#1418-113**

Zonage : Règlement modifiant le Règlement 1418 de zonage afin de :

- **Créer** la zone C-596 à même une partie de la zone H-512, y autoriser des usages commerciaux et y prescrire des normes d'implantation;
- **Assujettir** les interventions de la zone C-596 au Règlement sur les PIIA.

**Blainville
#1418-115**

Zonage : Règlement modifiant le Règlement 1418 de zonage afin de :

- **Autoriser** l'usage I2-02-07 « Enfouissement de produits inorganiques, toxiques, non radioactifs et d'agents de désinfection organiques » dans la zone I-573;
- **Prescrire** des conditions d'exercice pour l'usage I2-02-07.

**Boisbriand
#RV-1441-061**

Zonage : Règlement modifiant le Règlement de zonage RV-1441 et ses amendements afin de :

- **Agrandir** la zone C-3 406 à même une partie de la zone R-5 408 et par la modification des dispositions particulières à cette zone.

**Rosemère
#801-40**

Zonage : Règlement modifiant le Règlement de zonage 801 et ses amendements afin de :

- **Remplacer** les dispositions relatives à l'étalage extérieur pour les stations-service.

**Sainte-Thérèse
Résolution n° 2018-135
PPCMOI-2018-01**

PPCMOI: pour le 4, rue Coursol, afin de :

- **Autoriser** l'aménagement d'un quatrième logement dans le bâtiment à construire;
- **Autoriser** l'aménagement d'une entrée charretière et d'une allée de circulation de 3 mètres de largeur, alors que le règlement de zonage précise que la largeur doit être d'au minimum 5 mètres.



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution
ou annotation

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE les amendements à la réglementation d'urbanisme des municipalités de Blainville, Boisbriand et Rosemère soit les règlements : Blainville : #1417-13, #1418-113 et #1418-115, Boisbriand : #RV1441-061 et Rosemère : #801-40 soient et sont réputés conformes aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;

QUE la résolution #2018-135 PPCMOI – 4, rue Coursol de la municipalité de Sainte-Thérèse soit et est réputée conforme aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements et de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-67

OBJET : Mise en nomination – Comité de la MRC – Fonds économie sociale et développement durable

ATTENDU la Politique de la MRC en matière de Fonds entreprise d'économie sociale et développement durable (ci-après FESDD);

ATTENDU QUE dans ladite Politique, il est question de mettre sur pied un comité composé des membres issus du conseil de la MRC et des partenaires du milieu d'économie sociale actifs sur le territoire de la MRC;

ATTENDU les propositions des nominations suivantes :

Prénom, nom	Organisation
Mona Beaulieu	Fonds communautaire d'accès au microcrédit
Catherine Landry-Larue	Coopérative de solidarité des entreprises d'économie sociale des Laurentides
Steve Chartrand	Palette FGL
Cynthia, Kabis	Chambre de commerce et industrielle de Thérèse-De Blainville

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Monsieur Éric Westram
Maire de Ville de Rosemère

QUE le conseil de la MRC :

- Désigne madame Sylvie Surprenant, mairesse de Ville de Sainte-Thérèse, présidente du comité Fonds d'économie sociale et développement durable (FESDD);
- Entérine les nominations proposées;
- Désigne madame Amélie Morel à titre de membre non-votante dudit comité afin qu'elle assure le suivi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

2018-04-68

OBJET : Dépôt de la liste de la correspondance au 18 avril 2018

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 18 avril » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2018-04-69

OBJET : Adoption des comptes payés et à payer du 15 mars au 18 avril 2018

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 15 mars au 18 avril 2018 inclusivement, répartis comme suit : 89 744,88 \$ payés 152 919,78 \$ à payer pour un grand total de 242 664,66 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-70

OBJET : Dépôt du rapport d'activités du directeur général – Mois de mars 2018

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, son rapport d'activités pour le mois de mars 2018.

2018-04-71

OBJET: Ressources humaines – Embauche du Coordonnateur d'aménagement du territoire et de l'environnement (CATE)

ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville veut combler le poste de Coordonnateur de l'aménagement du territoire et de l'environnement à temps plein afin d'assurer un fonctionnement adéquat et efficace de ce service de la MRC;

ATTENDU QUE le poste en question est vacant depuis la mi-décembre 2017;

ATTENDU les recommandations du comité de sélection à l'effet de retenir les services de madame Catherine Marcotty pour qu'elle assume la coordination de l'aménagement du territoire et de l'environnement;

ATTENDU la proposition d'embauche telle que présentée par le directeur général aux membres du conseil et acceptée par la concernée;

ATTENDU la Politique des conditions de travail des employés de la MRC de Thérèse-De Blainville en vigueur;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, soit et est autorisé à conclure un contrat de travail au nom de la MRC de Thérèse-De Blainville avec madame Catherine Marcotty, à titre de Coordonnatrice de l'aménagement du territoire et de



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

l'environnement pour une durée de trois (3) ans renouvelable conformément à la Politique des conditions de travail des employés de la MRC, au contrat établi entre les parties et aux explications fournies aux membres du conseil de la MRC par le directeur général.

QUE la présente résolution rétroagira au 9 avril 2018 (date d'entrée en fonction).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-72

OBJET : Ressources humaines – Embauche du Chef de service des finances et investissements (CSFI)

ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville veut combler le poste de Chef de service des finances et investissements à temps plein afin d'assurer un fonctionnement adéquat et efficace de ce service de la MRC;

ATTENDU QUE le poste en question est vacant depuis la mi-août 2017;

ATTENDU les recommandations du comité de sélection à l'effet de retenir les services de madame Suzanne Legault pour qu'elle assume l'administration du service des finances et investissements de la MRC;

ATTENDU la proposition d'embauche telle que présentée par le directeur général aux membres du conseil et acceptée par la concernée;

ATTENDU la Politique des conditions de travail des employés de la MRC de Thérèse-De Blainville en vigueur.

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, soit et est autorisé à conclure un contrat de travail au nom de la MRC de Thérèse-De Blainville avec madame Suzanne Legault, à titre de Chef de service des finances et investissements pour une durée de trois (3) ans renouvelable conformément à la Politique des conditions de travail des employés de la MRC, au contrat établi entre les parties et aux explications fournies aux membres du conseil de la MRC par le directeur général.

QUE la date d'embauche sera le 30 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-73

OBJET : Ressources humaines – Prolongation de la période probatoire

ATTENDU le contrat de travail conclut entre la MRC de Thérèse-De Blainville et monsieur Louis Pilon pour que ce dernier assume la fonction de greffier (résolution 2017-02-10);

ATTENDU les conditions établies dans le contrat de travail et la Politique des conditions de travail des employés de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE les résolutions de la MRC numéros 2017-07-162 et 2018-01-14 visant respectivement et inclusivement la prolongation de la période probatoire jusqu'au 1^{er} février 2018 et au 30 avril 2018;



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

ATTENDU QU'une période probatoire se calcule sur la base d'une période de temps réellement travaillée et non pas sur le seul écoulement d'une période de temps;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise le directeur général de prolonger la période probatoire de monsieur Louis Pilon de six (6 mois) dès son retour à l'emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-74

OBJET : Résultats 2017 – Dépôt du rapport et sa diffusion auprès des villes constituantes – Cobamil – Éconature – Rivière des Mille-Îles et ses principaux tributaires de la Couronne Nord

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, les résultats 2017 de l'échantillonnage des eaux en surface produit par COBAMIL et ÉcoNature.

Les membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorisent le directeur général de la MRC, monsieur Kamal El-Batal, à diffuser les données dans le réseau des Villes de la MRC.

2018-04-75

OBJET : Renouvellement Entente Cobamil – Programme d'échantillonnage de 2018

ATTENDU le partenariat entre la MRC, le COBAMIL et ÉCONATURE concernant le programme d'échantillonnage de la qualité des eaux en surface dans la rivière des Mille-Îles et ses tributaires, et ce, depuis 2012;

ATTENDU l'offre de services du COBAMIL pour la campagne d'échantillonnage de 2018;

Il est proposé par Monsieur Éric Westram
Maire de Ville de Rosemère
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE le préfet, monsieur Richard Perreault, et le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Thérèse-De Blainville, le contrat de services à intervenir entre la MRC, le COBAMIL et Éco-Nature pour la mise en œuvre du programme d'échantillonnage de la rivière des Mille-Îles et de ses principaux tributaires pour l'année 2018;

QUE les honoraires de 17 153 \$ (taxes incluses) à verser au COBAMIL soient et sont prévus au budget 2018 et affectés au poste budgétaire « Cours d'eau - Programme d'échantillonnage » numéro 2464100 et que ledit montant soit défalqué à du FDT 2018-2019 de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution
ou annotation

2018-04-76

OBJET : Consultation – proposition et attentes de la Couronne Nord –
Élaboration du Plan stratégique du transport collectif – ARTM –
Attentes de la MRC-TDB – Rapport de madame Nicole Houle

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, le rapport de madame Nicole Houle.

2018-04-77

OBJET : Projet FARR 2017-2018 – Synthèse des projets acceptés

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, la synthèse des projets acceptés.

2018-04-78

OBJET : Appui à l'Hôpital de Saint-Jérôme

ATTENDU QUE l'Association des médecins et des professionnels pour l'avancement de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme / Hôpital régional de Saint-Jérôme (AMPAHDSJ) a sollicité l'appui de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU la résolution du 18 janvier 2018 de l'AMPAHDSJ jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

ATTENDU QUE, depuis son ouverture en 1950, l'Hôpital régional de Saint-Jérôme poursuit sa mission de prestation de soins et de services de santé en réponse aux besoins de la population du Grand Saint-Jérôme et de l'ensemble de la région administrative des Laurentides, et ce, à titre d'hôpital régional;

ATTENDU QUE la population des Laurentides était de 319 000 personnes en 1986 et qu'en 2017, elle a atteint plus de 609 441 personnes. En 2025, la population sera de 670 000 personnes, selon l'Institut de la statistique du Québec;

ATTENDU QUE l'Hôpital régional de Saint-Jérôme dessert l'ensemble des MRC des Laurentides au niveau d'un vaste éventail de spécialités médicales et chirurgicales permettant d'offrir à la population de nombreux services spécialisés dans la région;

ATTENDU QU'il est établi que la région des Laurentides est sous-financée par le gouvernement du Québec en matière de santé depuis plusieurs années;

ATTENDU la croissance de la population et son vieillissement;

ATTENDU QUE le 22 décembre 2017, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides a déposé un projet de modernisation et d'agrandissement de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme totalisant 400 M\$ au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec;

Il est proposé par Monsieur Richard Perreault, préfet de la MRC
et appuyé unanimement par les membres du conseil de la MRC

Et en conséquence :

QUE la MRC de Thérèse-De Blainville demande au gouvernement du Québec, un engagement formel de procéder à la modernisation et à l'agrandissement de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme;



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution
ou annotation

QUE la MRC de Thérèse-De Blainville demande au gouvernement du Québec d'inscrire la modernisation et l'agrandissement de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2015-2025;

QUE la MRC de Thérèse-De Blainville transmette une copie de la présente résolution à M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec, à M. Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, à M. Pierre Arcand, président du Conseil du trésor, à Mme Christine St-Pierre, ministre responsable de la région des Laurentides, à M. Marc Bourcier, député de Saint-Jérôme à M. Claude Surprenant, député de Groulx et M. Mario Laframboise, député de Blainville;

QUE la MRC de Thérèse-De Blainville transmette également une copie de la présente résolution à M. Jean-François Foisy, président directeur général du CISSS des Laurentides ainsi qu'aux préfets et maires des Laurentides.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-04-79

OBJET : Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

DE lever la présente réunion à 16h45.


Richard Perreault, Préfet

18 avril 2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dr. Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2018-04-62 à 2018-04-79 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 18 avril 2018.

Émis le 18 avril 2018 conformément aux dispositions de l'article 961 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, ch. C-27.1).

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du Conseil lors de la prochaine séance.


Dr. Kamal El-Batal,
Directeur général et secrétaire-trésorier